



Chers Administrateurs,

Mon mandat de 3 ans à la Présidence du Cercle Richelieu Senghor étant arrivé à échéance, il me paraît opportun de faire un rapide bilan de l'action menée au cours de cette période et de tracer quelques perspectives d'avenir.

Je rappellerai tout d'abord la composition du Bureau sortant, que je remercie pour son fidèle et actif soutien tout au long de ces 3 années :

- Nathalie BROUSSE, Secrétaire générale
- Brigitte LAUG, Trésorière
- Odile BOURGUIGNON, Vice-présidente (n'a pas souhaité se représenter)
- Philippe VALOIS, Vice-président

#### **Bilan 2017-2020 :**

- Accréditation du Cercle auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie en tant qu'ONG partenaire (2018)
- Parrainage au Sénat accordé (toujours en 2018) par la Présidente de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication, Mme Catherine MORIN-DESAILLY, permettant d'assurer l'accès au restaurant du Sénat, cadre emblématique pour nos dîners-débats.
- Organisation de 7 dîners-débats par an (2 seulement en 2020 à cause du confinement), avec une participation en hausse régulière : le nombre moyen de participants est passé de 43 en 2017 à 46 en 2018 et 51 en 2019 grâce à des intervenants de qualité traitant de sujets variés.
- Remise annuelle du Prix Richelieu-Senghor à des personnalités ayant contribué de façon remarquable au rayonnement de la Francophonie et de la langue française :
  - o 2017 : Mme Annegret KRAMP-KARRENBAUER, Ministre-Présidente de la Sarre (aujourd'hui Ministre allemande de la Défense), pour son programme « Stratégie France »
  - o 2018 : M. Jan NOWAK (Pologne), fondateur de Draméducation, structure consacrée à la promotion internationale de la langue française par le théâtre,
  - o 2019 : M. Mickaël VALLET, maire de Marennes-Hiers-Brouage (aujourd'hui Sénateur de la Charente maritime) pour son action en faveur de la Francophonie.
- Participation au comité Francophonie du Conseil économique, social et environnemental, piloté par Mme Marie-Béatrice LEVAUX, référente Francophonie du CESE.

- Adhésion de partenaires institutionnels (personnes morales) qui contribuent à la crédibilité du Cercle. Nous en comptons six aujourd'hui (contre un seul en 2017, la société Le Cordon Bleu), que je tiens à remercier pour leur soutien:
  - o Le Cordon Bleu
  - o Délégation générale du Québec
  - o Délégation générale de Wallonie-Bruxelles
  - o Institut international pour la Francophonie (Université Lyon3)
  - o Fédération européenne des Écoles (FEDE)
  - o TV5 Monde
- Création d'un nouveau site internet pour le Cercle (2018), avec mise à jour mensuelle.
- Diffusion régulière d'information auprès des Membres.
- Assainissement des finances du Cercle grâce à un meilleur équilibre du coût des dîners, pour chacun desquels un compte d'exploitation spécifique est établi par notre Trésorière.

### **Perspectives 2021-2024 :**

En espérant que nos dîners-débats pourront reprendre au plus vite...

Et avec l'implication des Membres du Conseil qui le souhaiteront...

- Les dîners-débats : maintien du rythme mensuel en dehors des périodes de vacances (soit 7 à 8 dîners par an). En ce qui concerne les thèmes, poursuite de l'ouverture sur le plan
  - o géographique (refléter la Francophonie des 5 continents),
  - o économique (l'enjeu francophone pour le monde de l'entreprise),
  - o sociétal (la place des femmes / l'éducation).
- Prix Richelieu Senghor : élargir le Comité du Prix, ouvrir davantage sur l'Afrique.
- Développer la collaboration du Cercle avec l'OIF et divers organismes de la Francophonie : AUF, APF, Institut international pour la Francophonie, DGLFLF, FIPF, GAFF...
- Participer aux travaux et initiatives de la Société civile : comité Francophonie du CESE, AFAL, Maison des Francophonies du Monde.
- Affirmer le rôle du Cercle en tant que « réseau », et y associer des correspondants étrangers.
- Marquer en 2021 le cinquantième de la création du Cercle, et le vingtième anniversaire de la mort du Président Léopold Sédar Senghor.
- Francophonie de la jeunesse : Attirer au Cercle des jeunes actifs et des étudiants, à travers les thèmes traités et par une tarification appropriée (de l'adhésion, des repas).
- Internet : poursuivre la mise à jour régulière et l'enrichissement du site, développer la présence du Cercle sur les réseaux sociaux (Linkedin) et peut-être créer une page dans Wikipedia. A cette fin un renfort serait bienvenu...
- Apporter exceptionnellement un soutien à des initiatives relevant de la solidarité du monde francophone, comme cela a été fait en 2019/2020 pour la cellule Francophonie du camp de réfugiés de Kigoma (Tanzanie). Ceci dans l'esprit du document de réflexion *Repenser la Francophonie, espace de solidarité, dans le « monde d'après »...* (mai 2020)

Alban BOGEAT  
Décembre 2020